

Programme CROSS - Collaborative Research on Science and Society

Appel à projets 2023

Informations et règles applicables

Dans le présent document, tous les termes représentant des fonctions désignent des personnes des deux sexes.

Objectifs

Le programme CROSS est le résultat d'un accord entre l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'Université de Lausanne (UNIL), qui a pour objectif d'encourager les projets interdisciplinaires portant sur des thématiques et des enjeux socio-techniques contemporains, associant des spécialistes des sciences humaines et sociales, d'un côté, et des sciences de la vie, de la nature et de l'ingénierie, de l'autre.

Par le biais d'un appel à projets annuel, CROSS alloue des subsides visant à soutenir des amorces de projets de recherche, qui ont le potentiel de devenir des projets de recherche interdisciplinaires à grande échelle.

Champ / étendue thématique

- Chaque année, un appel à projets est lancé sur un thème particulier.
- Le thème pour 2023 est : « **Crise** ».

Financement et budget

- Le montant maximum alloué par projet est de CHF 60'000.
- Ces ressources permettent de couvrir les salaires, les charges sociales et les frais de fonctionnement tels que l'organisation d'événements, de visites de recherches ou de travail sur le terrain.
- Un budget détaillé spécifiant la répartition entre l'EPFL et l'UNIL de la prise en charge des frais susmentionnés est fourni via le formulaire de demande annexé au présent document. Les dépenses prévisionnelles doivent être justifiées et cohérentes avec les activités de recherches proposées.
- Les fonds sont alloués pour une période maximale d'un an.
- Les montants mis à disposition dans le cadre du programme CROSS ne peuvent en aucun cas financer des frais indirects, tels que des frais généraux ou d'infrastructure / overheads.

Eligibilité

Pour être éligible, les demandes de financement répondront aux critères suivants :

- Les chercheurs concernés travaillent dans une unité de l'EPFL ou de l'UNIL (institut, laboratoire, collège ou centre).
- Chaque groupe de projet désigne un requérant principal qui a la responsabilité de la coordination des travaux de recherche. Le requérant principal est membre du corps professoral ou du corps intermédiaire supérieur de l'une des deux institutions (MER, maître-assistant ou collaborateur scientifique).
- Le projet est soumis par une équipe interdisciplinaire composée d'au moins un chercheur de chaque institution (EPFL et UNIL), l'un spécialiste des sciences humaines et sociales et l'autre spécialiste des sciences de la vie, sciences naturelles ou sciences de l'ingénieur.

- Les projets sont encouragés à associer les acteurs de l'innovation, citoyens et autres groupes concernés au processus de recherche.
- Le projet s'inscrit dans le périmètre du programme de recherche CROSS et de la thématique prioritaire fixée pour l'année 2023, à savoir : « Crise ». Des projets portant sur d'autres thèmes pourront éventuellement être considérés selon les opportunités qu'ils présentent et les ressources financières disponibles.
- Le projet présenté propose une approche interdisciplinaire pour aborder des problèmes sociétaux et technologiques actuels en lien avec le thème de l'année et démontre la plus-value de la collaboration interdisciplinaire en termes de résultats escortés.
- Un même chercheur ou un même groupe de chercheurs ne peut recevoir qu'un subside par appel à projet.

Dépôt des demandes

Les demandes de financement sont préparées selon les indications mentionnées dans le formulaire idoine à faire suivre par le requérant principale à CROSS en format électronique (y compris les annexes) à l'adresse suivante : cross@epfl.ch

Les dossiers complets doivent être soumis au plus tard le **25 août 2022**. Les demandes tardives ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets	12 mai 2022
Date limite de dépôt des dossiers de demande de financement	25 août 2022
Évaluation et décision de financement	25 août – début octobre 2022
Notification de la décision	Au plus tard le 15 octobre 2022
Date de début des projets	1 ^{er} janvier 2023
Présentation des résultats de la recherche des projets financés	Novembre 2023
Finalisation des projets	Au plus tard le 31 décembre 2023
Date limite de remise du rapports finaux	31 mars 2024

Evaluation et sélection

Les dossiers de demande de financement seront évalués par le comité scientifique CROSS selon les critères suivants :

- Mérite scientifique des résultats attendus
- Originalité et valeur ajoutée de l'approche interdisciplinaire (intégration claire de plusieurs méthodes et perspectives disciplinaires)
- Faisabilité des activités proposées
- Cohérence entre le budget et les activités proposées
- Potentiel à devenir un projet de recherche interdisciplinaire à grande échelle
- Utilisation du financement CROSS pour la préparation d'une nouvelle proposition de recherche à soumettre à un organisme de financement

Les décisions du comité scientifique ne sont pas susceptibles de faire l'objet de recours.

Enregistrement des projets sélectionnés

Lorsqu'un projet est sélectionné par le comité scientifique, les chercheurs concernés devront enregistrer leur projet sur la base de données EPFL GrantsDB (<https://grantsdb.epfl.ch>).

Rapports et engagement

Le requérant principal assure le rôle de coordinateur et de point de contact avec les responsables du programme CROSS. Au plus tard le 31 mars 2024, il enverra à l'attention du Comité scientifique les documents suivants :

- Un rapport financier (y compris un tableau des dépenses et un extrait des données Infocentre)
- Un rapport scientifique final sur les activités réalisées, les résultats obtenus et les perspectives futures (y compris les demandes à des organismes de financement)

Les chercheurs ayant reçu un financement acceptent de participer à des événements avec d'autres bénéficiaires de financement CROSS, afin de présenter et de discuter leurs projets, et de fournir les informations que les responsables du programme CROSS pourraient demander pour évaluer le programme a posteriori.

Les chercheurs ayant reçu un financement doivent informer les responsables du programme CROSS au sujet des publications et autres résultats découlant du projet, ainsi que d'autres subventions qui auraient été perçues / reçues. Les responsables du programme CROSS encouragent les publications en libre accès (Open Access).

Contact

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter :

Dr Gabriela Tejada

cross@epfl.ch

Téléphone : +41 21 693 51 16

Annexe : Formulaire de demande